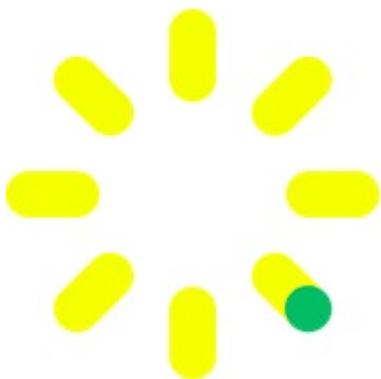




**DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS
PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT
PROJET PHOTOVOLTAÏQUE « CREUX DE L'ESSART »**

SEPTEMBRE 2022

COMMUNE DE REMIGNY



Interlocuteur

Nicolas BRUN

Chargé de Nouveaux Projets et Territoires

E nicolas.brun@qenergyfrance.eu

T +33 7 72 66 86 03

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE « CREUX DE L'ESSART »
DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A
LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT

Maître d'Ouvrage

Q ENERGY FRANCE

330 Rue du Mourelet - Z.I. de Courtine - 84000 AVIGNON

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS
PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE
D'IMPACT**

**PROJET DE CENTRALE DE PRODUCTION D'ENERGIE
SOLAIRE
« CREUX DE L'ESSART »**

COMMUNE DE REMIGNY (71)

PREAMBULE

Le projet solaire "Creux de l'Essart" se situe dans le département de Saône et Loire, sur la commune de Remigny.

Le projet mené par la société Q ENERGY France nécessite le dépôt d'une demande de permis de construire.

En préalable de cette demande, et conformément à l'article R.122-3 du Code de l'Environnement, nous sollicitons l'autorité environnementale afin de savoir si notre projet est soumis à la réalisation d'une étude d'impact.

Les surfaces déclarées s'élèvent au total à 9 400 m².

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE « CREUX DE L'ESSART »
DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A
LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT

COMPOSITION DU DOSSIER

1. PRESENTATION DU PETITIONNAIRE.....	4
2. DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE À LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACTE	5
2.1. FORMULAIRE CERFA 14734*03.....	5
2.2. ANNEXE N°1 AU CERFA 14734*03	7
3. NOTICE COMPLEMENTAIRE DE PRESENTATION DU SITE, DU PROJET ET DE SES INCIDENCES POTENTIELLES.....	9
ANNEXES.....	11
1. PHOTOGRAPHIES DES TERRAINS EN L'ETAT EN DATE DU 24/09/2021	13
2. PLAN DU PROJET	15
3. PLAN DES ABORDS	17
4. LOCALISATION SITES NATURA 2000	19

1. PRESENTATION DU PETITIONNAIRE

Fiche d'identité

Dénomination Sociale : Q ENERGY FRANCE

Nom Commercial : Q ENERGY FRANCE

Forme juridique : Société par actions simplifiée au capital de 8.791.792 € - RCS AVIGNON 423 379 338

N° SIRET : 423 379 338 00035

Président : Q ENERGY Méditerranée, RCS AVIGNON 507 635 894

Directeur Général : Monsieur Jean-François PETIT

Adresse : 330 rue du Mourelet – ZI de Courtine – 84000 AVIGNON

Téléphone : 04.32.76.03.00

Mail : fr-solaire@genergyfrance.eu

2. DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACTE

2.1. FORMULAIRE CERFA 14734*03



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet photovoltaïque Creux de l'Essart

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Q ENERGY France

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Madame Sylvie François, Responsable Régionale Solaire

RCS / SIRET

4 2 3 3 7 9 3 3 8 0 0 0 3 5

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. Installations photovoltaïques de production d'électricité	Installation photovoltaïque au sol d'une puissance 995 kWc

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une puissance 995 kWc sur la commune de Remigny.

La construction projetée est prévue sur la parcelle C 342, dans la zone excavée de l'ancienne Carrière de la Renardière. Cette carrière a été exploitée depuis une période estimée à début 1850 jusqu'à la fin d'exploitation de la carrière courant 1999. Aucune remise en état n'a été réalisée suite à sa cessation d'activité.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la production d'électricité grâce à une source renouvelable, la centrale photovoltaïque produirait environ 1,3 GWh/an. La centrale solaire permettra de bénéficier d'une unité de production verte et locale.

L'énergie électrique annuelle qui sera produite par l'installation est équivalente à la consommation moyenne de 273 foyers et permettra ainsi d'éviter 309 tonnes d'émission de CO2 par an.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier de construction de la centrale solaire se déroulera en différentes étapes réparties sur plusieurs mois:

1- La préparation du chantier où la végétation sera coupée, la clôture et la base vie seront installées. Durant cette phase, l'accès sera réservé aux seules personnes habilitées.

2- Aménagement des accès et des aires de grutage: Les éléments constitutifs du projet sont de taille modeste. Leur acheminement jusqu'au site d'implantation se fera par camions en empruntant le réseau local, départemental ou national.

3- Installation des panneaux:

Les fondations des structures porteuses seront installées selon la technique la plus adaptée à la typologie de fondation choisie pour le site suite aux études géotechniques réalisées en phase de pré-construction. Les structures préfabriquées, composées d'acier traité contre la corrosion ou d'aluminium seront assemblées sur site et les modules seront fixés sur les structures métalliques en utilisant le système préconisé par le fournisseur des modules.

4- Installation des câbles électriques nécessaires au transport de l'énergie vers le point de livraison au réseau seront installés le long des structures métalliques, sur chemins de câble ou en souterrain.

5- Installation de la structure de livraison et des postes onduleurs/transformation et connexion des modules entre eux en série afin de former des branches. ces branches seront par la suite groupées en parallèle dans des boîtiers de raccordement.

6- Essais, mise en service et repli du chantier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Un générateur photovoltaïque entraîne généralement de faibles frais de maintenance. Toutefois, afin de produire le maximum d'énergie, les modules doivent être opérationnels à 100%. Pour cela, une maintenance préventive sera mise en place par notre service exploitation.

Aucun poste de gardiennage ne sera présent sur le site. En revanche, la centrale sera équipée d'un système de télégestion de l'installation. Ce système permet d'être averti en cas de défaillance et de réagir rapidement pour des opérations de maintenance corrective.

Les principales activités pendant la phase d'exploitation seront notamment :

- l'analyse des données enregistrées par la centrale d'acquisition (énergie solaire incidente, température des modules, énergie produite, énergie injectée dans le réseau, ...);
- le contrôle visuel des modules et des structures, la détection éventuelle d'objets masquant les cellules (cartons, plastiques);
- la vérification de l'état des câbles et des connecteurs;
- la vérification de l'état des boîtes de connexion;
- la vérification de la tenue de la structure et des modules;
- les tests électriques des branches;
- la vérification des onduleurs, éventuellement, thermographie infrarouge des armoires de protection;
- la vérification des cellules et des connexions électriques;
- la vérification des protections électriques, des protections anti-foudre, de la continuité des masses et des liaisons à terre

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet solaire sera soumis à un Permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Puissance de l'installation	995 kWc
Production annuelle moyenne	1,3 GWh
Nombre de panneaux solaires	1810
Surface du terrain en propriété	24,3 ha
Surface de l'installation PV	9400 m ²
Hauteur du point le plus bas / le plus haut	0,4 m / 2,5 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

- Lieu-dit : Montagne de Rémigny
- Commune: Remigny
- Département: Saône-et-Loire
- Parcelle: C 342

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6° 54' 06" 1 Lat. 4° 43' 34" 1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF1 : MONTAGNE DE L'ERMITAGE ZNIEFF2 : COTE CHALONNAISE DE CHAGNY A SALORNAY-SUR-GUYE
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- UNESCO zone tampon : Les climats du vignoble de bourgogne
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ancienne carrière historique de la Renardière exploitée jusqu'à 1999 sans remise en état suite à le cessation d'activité. Site non répertorié dans les bases de données BASIAS et BASOL
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit : site de la Côte Chalonnaise
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pelouses calcicoles de la Côte châlonnaise à 150 mètres
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Côte méridionale de Beaune à 900 mètres

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les fondations induisent peu ou pas de mouvements (pieux/piliers).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu d'impacts significatifs
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'implantation se trouve dans le fond d'une carrière creusée qui se situe en contrebas du site Natura 2000 Pelouses calcicoles de la Côte châlonnaise

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de co-visibilité avec les sites classés à proximité ou avec le site UNESCO
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Sismicité faible (intensité maximale V) - Exposition moyenne au retrait- gonflement des argiles
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déplacements de camions seront nécessaires pendant la phase travaux, une fois les aménagement installés, seul un utilitaire est nécessaire pour l'entretien/intervention sur les installations.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase construction, des déchets seront produits. Ces déchets feront l'objet d'un tri : les déblais non réutilisés sur le chantier seront transférés dans le stockage d'inertes de l'intercommunalité avec traçabilité de chaque rotation par bordereau. Les métaux seront stockés dans des conteneurs adaptés clairement identifiés, et repris par une entreprise agréée à cet effet, avec traçabilité par bordereau. Les déchets non valorisables seront stockés dans un conteneur clairement identifié et transféré dans le stockage ultime de l'intercommunalité.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Pas de co-visibilité avec les sites classés à proximité ou avec le site UNESCO - Le terrain d'implantation étant en fond d'une carrière, il n'y a pas d'impact paysager et le projet ne sera pas visible des zones à proximité
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- La carrière n'est plus exploitée depuis 1999. - le PLUi du Grand Chalon en cours de finalisation prévoit la compatibilité du terrain avec l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'implantation de la centrale définie par nos experts en ingénierie et en environnement priorise une surface permettant d'éviter les zones les plus sensibles du point de vue environnemental.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet a été conçu et élaboré avec des collaborateurs variés et soucieux de l'environnement. Il aborde les différentes thématiques actuelles liées au développement durable et permet de produire une énergie locale, tout en respectant la biodiversité locale. Il permet ainsi à la société Q ENERGY France de s'intégrer au mieux au déploiement et aux engagements durables de la commune de Remigny.

Le projet est à l'écoute des exigences de la commune et du Grand Chalon, et s'adaptera aux contraintes imposées. La zone d'implantation a fait l'objet d'une mise en comptabilité dans le PLUi du Grand Chalon, ce dernier étant compatible avec le PCAET. Suite aux échanges avec la commune et les experts environnementaux de Q ENERGY France, et notamment à des visites du terrain, il ne nous apparaît pas nécessaire de réaliser une étude d'impact compte tenu de la nature et de la taille du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Lyon

le, 30/09/2022

Signature

Strauss